

## **Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Dispositif «A Tire d'AILE» - Bilan des actions de l'année 2006 - Règlement et prévisions pour l'année 2007 - Signature de conventions individuelles et de partenariat**

**M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur** : Le dispositif «A Tire d'AILE» (Aide Individuelle aux Loisirs par l'Echange) adopté par le Conseil Municipal en séance du 22 avril 1996 et complété par les délibérations des 3 juillet 2000 et 24 février 2001 est ouvert aux jeunes Bisontins âgés de 16 à 25 ans.

Il a pour objectifs de leur faciliter l'accès aux loisirs, de les accompagner dans la réalisation de leurs projets, de formation ou de vacances et de les valoriser à travers la réalisation d'un projet d'utilité sociale ou collective.

Il s'inscrit dans l'idée selon laquelle tout projet, conçu et réalisé par les jeunes, qu'il soit individuel ou collectif, constitue un véritable moyen d'insertion et d'accès à la citoyenneté.

Ce dispositif est également l'occasion de multiplier les rencontres entre jeunes et adultes représentants des institutions et des entreprises.

Il peut être utilisé pour financer partiellement des formations BAFA, BAFD, permis de conduire, un voyage scolaire ou des vacances autonomes ainsi que des inscriptions en clubs sportifs ou diverses activités de loisirs.

Afin de réaliser un projet personnel ou collectif de loisirs, de vacances ou de formation, et en échange de la réalisation d'un projet d'utilité sociale ou collective -dit «chantier A Tire d'Aile»- de 20 heures ou de 8 heures, une aide aux loisirs de 80 € ou de 30 € est attribuée au jeune par la Ville, sous forme de chèques vacances. Chaque jeune reçoit en outre une Carte Avantages Jeunes.

Les chantiers A Tire d'Aile sont réalisés au sein des services de la Ville ou d'organismes extérieurs.

Lorsque les projets sont réalisés auprès d'organismes extérieurs, une convention matérialise le partenariat établi (encadrement des jeunes et/ou en participation financière à la prise en charge de l'aide aux loisirs).

L'accompagnement du jeune (rédaction, préparation et validation du projet, suivi au cours du chantier A Tire d'Aile, bilan...) est réalisé par les animateurs des maisons de quartier municipales (Planoise, Montrapon Fontaine-Ecu, Grette-Butte) et des structures associatives (MJC Palente / Orchamps, MJC Besançon Clairs-Soleils, Comité de Quartier Rosemont / Saint-Ferjeux, ASEP Cras / Chaprais). Des conventions fixent également les modalités de ce partenariat.

### **1. Bilan de l'année 2006**

#### **1.1. Total des actions d'utilité sociale ou collective réalisées et nombre de jeunes**

325 jeunes de 16 à 25 ans ont bénéficié du dispositif pour 507 chantiers réalisés :

- \* 146 filles pour 239 chantiers
- \* 179 garçons pour 268 chantiers
- \* 200 chantiers de 16 à 17 ans
- \* 260 chantiers de 18 à 21 ans
- \* 47 chantiers de 22 à 25 ans

Quartiers	Nombre de chantiers réalisés par des filles	Nombre de chantiers réalisés par des filles différentes	Nombre de chantiers réalisés par des garçons	Nombre de chantiers réalisés par des garçons différents	Total chantiers réalisés	Total Nombre de jeunes différents
<b>Cras-Chaprais</b>	5	3	18	13	23	16
<b>Clairs-Soleils</b>	16	12	14	10	30	22
<b>Grette-Butte</b>	42	27	15	14	57	41
<b>Montrapon/Fontaine Ecu</b>	19	12	20	17	39	29
<b>Palente/Orchamps</b>	19	13	27	17	46	30
<b>Rosemont/Saint-Ferjeux</b>	13	10	18	7	31	17
<b>Planoise</b>	125	69	156	101	281	170
<b>Total</b>	239	146	268	179	507	325

### 1.2. Actions d'utilité sociale ou collective réalisées durant l'année 2006

Actions d'utilité sociale ou collective réalisées	Structure d'accueil	Nombre de jeunes	Période de réalisation	Encadrement	Convention	Financement
Mise sous enveloppes	Ville de Besançon, MQ Planoise	71	Année 2006	Ville	Non	Ville
Distribution plaquette information	Ville de Besançon, MQ Planoise	2	Février 2006	Ville	Non	Ville
Rangement local école Brossolette	Ville, Direction Éducation	10	Février 2006	Ville	Non	Ville
Organisation du carnaval de la Grette	Ville de Besançon	2	Février 2006	Ville	Non	Ville
Organisation 1000 classeurs	Ville, Mission Tranquillité Publique	10	Février 2006	Ville	Non	Ville
Organisatoïn du carnaval de Planoise	Francas du Doubs	16	Février 2006	Francas du Doubs	Oui	Ville
Distribution plaquette information	MJC Besançon Clairs-Soleils	4	Février 2006	MJC Besançon Clairs-Soleils	Oui	MJC Besançon Clairs-Soleils
Organisation d'une manifestation	MJC Palente/Orchamps	13	de janvier à novembre 2006	MJC Palente/Orchamps	Oui	MJC Palente/Orchamps
Réalisation de travaux MQ Planoise	Ville de Besançon, MQ Planoise	5	Février 2006	MQ Planoise	Non	Ville
Organisation du carnaval Clairs-Soleils	MJC Besançon Clairs-Soleils	2	Février 2006	MJC Besançon Clairs-Soleils	Oui	MJC Besançon Clairs-Soleils
Distribution plaquette information	MJC Palente/Orchamps	17	de janvier à septembre 2006	MJC Palente/Orchamps	Oui	MJC Palente/Orchamps
Tri de serviettes	Ville, Direction Éducation	15	Avril - décembre 2006	Ville	Non	Ville
Animation Street Tour	Ville, ASEP Cras-Chaprais	9	Mars, avril 2006	Ville, ASEP Cras-Chaprais	Non	Ville
Entretien cours d'écoles	Ville, Direction Voirie	14	Avril 2006	Ville	Non	Ville

Actions d'utilité sociale ou collective réalisées	Structure d'accueil	Nombre de jeunes	Période de réalisation	Encadrement	Convention	Financement
Mise sous enveloppes	Ville, MQ Grette-Butte	3	Avril 2006	Ville	Non	Ville
Aide en animation	MJC Palente/Orchamps	2	Avril 2006	MJC Palente/Orchamps	Oui	MJC Palente/Orchamps
Rangement régie ASEP Cras-Chaprais	ASEP Cras-Chaprais	6	Juillet, août, septembre 2006	ASEP	Oui	Ville
Distribution infos pour fête de la musique	Ville, Police Municipale	5	Juin 2006	Ville	Non	Ville
Entretien cours d'écoles	Ville, Direction Voirie	40	Juillet, août 2006	Ville	Non	Ville
Entretien espaces verts	Ville, Direction Espaces Verts	38	Juillet, août 2006	Ville	Non	Ville
Vital'été - Créativ'été	Ville, Directions Sports, Vie des Quartiers	31	Juillet, août 2006	Ville, Sports, Vie des Quartiers	Non	Ville
Plan alerte vigilance	Ville, CCAS	35	Juillet, août, décembre 2006	Ville, CCAS	Oui	Ville
Tri de vêtements	Emmaüs	44	Juillet, août 2006	Ville	Oui	Ville
Fête du livre	MJC Palente/Orchamps	11	Juin 2006	MJC Palente	Oui	MJC Palente/Orchamps
Fête de Planoise	Ville, MQ Planoise	22	Juin, juillet 2006	Ville, MQ Planoise	Non	Ville
Divers	MQ Planoise	12	Mai, juin, août, novembre, décembre 2006	MQ Planoise	Non	Ville
Festival Grette-Butte	MQ Grette-Butte	7	Mai 2006	MQ Grette	Non	Ville
Fête de Clairs-Soleils	MJC Besançon Clairs-Soleils	9	Juin 2006	MJC Clairs-Soleils	Oui	MJC Besançon Clairs-Soleils
Vide grenier	Association Bouge-toi	5	Juin 2006	Association Bouge-toi	Oui	Ville
Divers	Ville, MQ Grette-Butte	4	Juin, juillet 2006	MQ Grette	Non	Ville
Divers	Ville, MQ Montrapon/Fontaine Ecu	25	Juin, juillet, octobre, décembre 2006	Ville, MQ Montrapon	Non	Ville
Animation musicale	CQ Rosemont/Saint-Ferjeux	1	Juillet 2006	MQ Rosemont/Saint-Ferjeux	Oui	MQ Rosemont/Saint-Ferjeux
Divers	MJC Palente/Orchamps	5	Août, septembre, décembre 2006	MJC Palente/Orchamps	Oui	MJC Palente/Orchamps
Aide animateur	MJC Besançon Clairs-Soleils	1	Octobre 2006	MJC Besançon Clairs-Soleils	Oui	MJC Besançon Clairs-Soleils
Marché de Noël	Récidev	2	Octobre, novembre 2006	Récidev	Oui	Ville
Entretien cours d'écoles	Ville, Direction Éducation	9	Décembre 2006	Ville	Non	Ville

**1.3. Bilan financier 2006**

	Réalisé 2006
<b>Dépenses</b>	46 211,05 €
dont vacations	13 461,93 €
dont chèques vacances	31 835,00 €
dont cartes jeunes	403,00 €
dont autres dépenses	511,12 €
reliquat chèques vacances 2005	
<b>Recettes</b>	4 452,00 €
Reste à la charge de la Ville	41 759,05 €

Nota : les recettes proviennent des structures associatives de quartiers.

**2. Perspectives, évolutions et prévisions 2007**

Pour 2007, l'objectif de 500 projets/jeunes est reconduit.

Le budget consacré au dispositif sera de 48 745 € dont 14 000 € de vacations, 33 745 € de chèques vacances et 1 000 € de cartes avantages jeunes.

Une attention particulière sera accordée à :

- la diversification des chantiers d'utilité sociale ou collective,
- l'accompagnement des jeunes par les structures de quartier et leurs animateurs, dans l'établissement et le suivi de leurs projets de loisirs, de formation ou de vacances.

Les structures associatives de quartier mentionnées plus haut recevaient dans le cadre du dispositif une subvention attribuée pour l'accompagnement et le suivi des jeunes et pour le règlement des chèques vacances correspondant aux chantiers effectués. Pour 2007, il est proposé de modifier ce système en supprimant la partie de la subvention servant au remboursement des chèques vacances qui ne leur sera plus demandé. Seul subsisterait, pour chacune de ces structures, une aide de 1 000 € pour le suivi et l'encadrement des jeunes.

Les structures associatives concernées sont : le Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux, la MJC Besançon/Clairs-Soleils, la MJC Palente/Orchamps et l'ASEP Cras/Chaprais.

En cas d'accord, l'aide totale qui sera accordée à ces structures, soit 4 000 €, sera prélevée au chapitre 65.422/6574 CS 47030.

Les chèques vacances continueront à être facturés aux autres organismes accueillant des chantiers ATA à l'exception des associations œuvrant dans un champ caritatif à vocation locale, nationale ou internationale.

Le partenariat sera poursuivi avec les structures et organismes suivants : le Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux, la MJC Besançon/Clairs-Soleils, la Mutualité Française du Doubs, la MJC Palente/Orchamps, l'ASEP Cras/Chaprais, les Francas du Doubs, Emmaüs, l'Association Bouge-toi, Récidev, Gaz de France,...

D'autres partenaires potentiels pourront intégrer le dispositif ATA en cours d'année et en fonction de nouveaux projets.

Il est demandé au Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du présent rapport et du règlement :

- d'approuver le règlement et les perspectives de développement et d'évolution 2007,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et avenants à intervenir avec les partenaires cités précédemment ainsi qu'avec ceux susceptibles de s'intégrer dans le dispositif en cours d'année,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec les jeunes participants au dispositif, leurs parents et les associations concernées,
- d'imputer les recettes correspondantes à l'émission du titre, au chapitre 74.422/7478 CS 47041 et de les réaffecter en dépenses au chapitre 011.422/6288 CS 47041,
- d'autoriser l'attribution des subventions suivantes :
  - \* 1 000 € au Comité de Quartier de Rosemont/Saint-Ferjeux
  - \* 1 000 € à la MJC Besançon/Clairs-Soleils
  - \* 1 000 € à la MJC Palente/Orchamps
  - \* 1 000 € à l'Association Sportive et d'Education Populaire Cras/Chaprais.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 4 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'approuver la proposition du Rapporteur.

M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, Mme PRESSE, Mme MENETRIER n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 2007.*